

## Nouvelles 2008 De Janvier à Juin 2008

- ◆. [Le ministre a proposé une rencontre 06.2008](#)
- ◆. [Les amoureux au ban public 06.2008](#)
- ◆. [Des Cercles de Silence qui crient la vérité 06.2008](#)
- ◆. [La chasse aux enfants en M.M. 05.2008](#)
- ◆. [Stopper la crise alimentaire 05.2008](#)
- ◆. [Aider à construire une Europe sans OGM 05.2008](#)
- ◆. [Un salaire décent dans l'industrie du sport 05.2008](#)
- ◆. [Les peuples ont faim 04.2008](#)
- ◆. [Visite au centre de rétention de Metz 04.2008](#)
- ◆. [Le monde selon Monsato 03.2008](#)
- ◆. [Pour la levée immédiate du blocus de Gaza 03.2008](#)
- ◆. [Un couple avec leur petite fille de 3 mois en centre de rétention à Metz 02.2008](#)
- ◆. [Quand la machine à expulser s'emballa 02.2008](#)
- ◆. [Nos enfants sont fichés, on ne s'en fiche pas ! 02.2008](#)
- ◆. [Appel à soutien de Metz 02.2008](#)
- ◆. [Manifeste pour la Liberté des semences de Vie 02.2008](#)
- ◆. [Sauvegardons la laïcité de la République 02.2008](#)
- ◆. [Non au tri des réfugiés en fonction de leur appartenance religieuse 01.2008](#)

### ◆. Le ministre a proposé une rencontre à plusieurs organisations dont RESF

Le ministre veut montrer à l'évidence qu'il est respectueux de la démocratie. Il consulte y compris ses adversaires avant d'explicitier la répression et d'exprimer son autosatisfaction.

*Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a annoncé jeudi une augmentation de 80% des reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière pour les cinq premiers mois de 2008, par rapport à la même période de 2007.*

*M. Hortefeux, qui s'exprimait devant la presse après un an d'activité ministérielle et à la veille de la présidence française de l'Union européenne, a précisé que le nombre des sans-papiers reconduits à la frontière s'élevait à 14.660 pour les cinq premiers mois de 2008.*

*Au cours de la même période, le nombre des cartes de séjour délivrées pour motifs professionnels a crû de 16%, a ajouté le ministre de l'Immigration. Par ailleurs, le nombre des étrangers en situation irrégulière est en baisse de 8% depuis un an, en se basant notamment sur les chiffres provenant de l'aide médicale gratuite (AMD).*

#### 1- Comment on fabrique des orphelins

#### 2- Pourquoi L.D.H. (Ligue des Droits de l'Homme) et RESF (Réseau d'Education Sans Frontières) ont décliné l'invitation du ministre

Pour obtenir réponse à ces questions, cliquer :

[http://docs.google.com/Doc?id=dcw7zw2z\\_19172fxhpdh](http://docs.google.com/Doc?id=dcw7zw2z_19172fxhpdh)

[Haut de page ↑](#)

### ◆. Les amoureux au ban public

**Alors que le ministre de l'Immigration vient de se féliciter de l'augmentation significative du nombre d'étrangers en situation irrégulière expulsés ces derniers mois, les « Amoureux au ban public » dénoncent les drames humains et familiaux qui se cachent derrière cette politique aveugle.**

**Vendredi 20 juin, M. Oufkir, ressortissant marocain, compagnon d'une ressortissante française et futur parent d'enfant français est en attente d'une reconduite imminente vers le Maroc.**

Le jeune couple habite Angoulême et était en train de compléter un dossier de mariage. Mme T. sa compagne est enceinte de 5 mois et sa grossesse fait l'objet d'une surveillance médicale particulière. Les parents ont fait une reconnaissance prénatale de cet enfant à venir.

Pourtant, sur décision du Préfet, Monsieur Oufkir a été placé au centre de rétention de Bordeaux. Alors qu'aucun recours n'a permis, ni l'annulation de la procédure de reconduite, ni l'assignation à résidence de M. Oufkir à son domicile, il peut maintenant être reconduit vers le Maroc à tout moment.

Cette mesure de reconduite paraît totalement inutile puisque M. Oufkir a vocation à vivre en France avec sa compagne et future épouse. Cette décision est particulièrement inhumaine tant pour lui que pour Mme T qui devra affronter seule une grossesse difficile sans pouvoir bénéficier du soutien et de l'accompagnement du père.

**Pour signer cette pétition et nous associer aux « Amoureux au ban public » afin d'exprimer notre refus que Adnan soit arraché à la famille qu'il a fondée en France, cliquer:**  
<http://amoureuxauban.net/>

[Haut de page ↑](#)

#### ◆. Des Cercles de Silence qui crient la vérité

Face au durcissement de la politique d'immigration et les violences légales qui s'en suivent envers les personnes les plus démunies, les «sans-papiers», les sans droit, il y a silence et silence.

Silence d'impuissance et malaise qui nous laisse chacun dans notre coin.

Silence de protestation et vigilance qui nous tient en Cercles de citoyens.

Nés d'une initiative des Franciscains de Toulouse, les Cercles de Silence qui rassemblent une fois par mois pour une heure, sur la grand'place de la ville – la liste s'en allonge à ce point qu'il devient risqué de les nommer sans en oublier –, des citoyens de plus en plus nombreux et divers. De quoi est fait le vide médian entre eux? Car un cercle ce n'est jamais qu'un espace vide délimité par un ensemble de points à égale distance d'un centre...

*Dans ces Cercles de Silence  
l'un prie, l'autre pas,  
l'un milite, l'autre pas,  
l'un est touché de près, l'autre pas.*

*Mais ils se tiennent là,  
Debout, tous ensemble,*

*Conscients de leurs différences,  
Convaincus que le silence  
Peut déchirer l'indifférence.*

<http://www.groupes-jonas.com/neojonas/>

[Haut de page ↑](#)

## ♦. La chasse aux enfants a commencé en M.M.

Linda, Akraman et leur maman doivent revenir en France et obtenir le droit d'asile

Lundi matin à 7 heures, une dizaine de policiers ont arrêté, comme des malfaiteurs, Akraman (11 ans), Linda (9ans ½) et leur maman au foyer où ils étaient logés, à Nancy, pour les expulser de France, sans même laisser le temps à leur avocate de les voir.

Cette famille a quitté la Tchétchénie car elle y a subi de violentes agressions (la mère a été blessée, le garçon a eu le bras cassé). Le père ainsi que tous leurs proches ont été assassinés.

Pour obéir à la politique des quotas imposée par le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, le préfet a pris la décision de renvoyer cette mère et ses deux enfants vers un pays où ils risquent la mort. Ils sont actuellement en rétention (prison pour étrangers) en Belgique, de là ils seront probablement expulsés vers la Pologne..., puis la Tchétchénie ?...

Pourtant, Akraman et Linda étaient scolarisés, s'intégraient bien et commençaient enfin à avoir une vie normale.

Le Réseau Education Sans Frontières (RESF-54) appelle tous les citoyens à se mobiliser à protester énergiquement auprès du Préfet de Meurthe et Moselle contre le scandale des expulsions de familles étrangères et à tout faire pour obtenir leur retour en France.

Akraman, Linda et leurs maman doivent revenir parmi nous.  
Akraman et Linda doivent retrouver leur place à l'école !

Cette pétition a déjà recueilli 346 signatures

Pour en savoir plus ou signer en ligne, cliquer :

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article13172>

**Dernière minute :**

**Mobilisation citoyenne : Akraman, Linda et leur maman Mme Zagaeva sont de retour en France, en sécurité et cachés !**

« Toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros. » Article L622-1 CODE DE L'ENTREE ET DU SEJOUR DES ETRANGERS ET DU DROIT D'ASILE

**La solidarité n'est cependant pas un délit !**

[Haut de page ↑](#)

## ♦. Stopper la crise alimentaire

**Nous nous enfonçons dans une crise alimentaire mondiale** cette hausse des prix oppresse des milliards de personnes, déclenchant des émeutes de la faim d'Egypte au bangladesh. En Sierra Leone **le prix du sac de riz a doublé** laissant 90% de la population dans l'incapacité de se nourrir. Nous nous joignons à la ministre des Affaires étrangères et militante des droits de l'homme Zainab Bangura afin de faire pression sur les leaders mondiaux.

Une action d'urgence et une réforme fondamentale sont indispensables pour mettre fin à cette crise. Ensemble, nous pouvons créer une mobilisation mondiale à l'ONU, le G8 et l'UE dans les prochains jours et semaines--**ajoutez votre nom d'urgence à la pétition ci-dessous** , puis regardez la vidéo de Zainab et passez le mot:

### ***Pétition pour le G8, l'ONU et les dirigeants de l'UE:***

*Nous vous demandons d'agir immédiatement afin de mettre fin à la crise alimentaire mondiale en mobilisant des fonds d'urgence pour empêcher la famine, la suppression des incitations aux effets pervers de transformer les aliments en biocarburants et la gestion de la spéculation financière. S'attaquer aux causes sous-jacentes en mettant fin à des politiques commerciales nuisibles et investir massivement dans la productivité agricole durable dans les pays en voie de développement.*

Pour en savoir plus et signer la pétition, cliquer :

[http://www.avaaz.org/fr/global\\_food\\_crisis/tf.php?CLICK\\_TF\\_TRACK](http://www.avaaz.org/fr/global_food_crisis/tf.php?CLICK_TF_TRACK)

[Haut de page ↑](#)

### **◆. Aider à construire une Europe sans OGM**

Pour une fois que l'on peut soutenir une décision européenne, autant en profiter !  
Si vous vous sentez concernés, voici une info à diffuser largement!

Paris, France - Fin octobre, le Commissaire européen à l'Environnement, Stavros Dimas, s'est courageusement opposé aux grandes compagnies de l'agro-business en proposant l'interdiction de la culture de deux maïs OGM (le Bt11 et le 1507) développés par les firmes Syngenta et Pioneer/Dow.

Des scientifiques ont en effet démontré que la culture de ces OGM censés combattre des insectes nuisibles au maïs pouvait provoquer des conséquences graves, notamment sur des insectes non nuisibles du maïs, comme le papillon monarque ou sur des "organismes non ciblés" comme des oiseaux. Récemment, il a également été prouvé que les écosystèmes aquatiques pouvaient aussi être affectés.

Si la proposition de Dimas était adoptée, il s'agirait d'un véritable tournant. Très favorable aux OGM, la Commission a jusqu'à présent toujours donné son feu vert aux demandes d'autorisation d'OGM. Et les autres Commissaires européens, par peur de froisser les puissants intérêts pro-OGM, notamment américains, risquent de s'opposer à l'initiative courageuse de Stavros Dimas. Mais celui-ci vient de confirmer publiquement sa position. « Le risque est trop élevé pour l'environnement selon plusieurs études scientifiques récentes, a indiqué M. Dimas à Bruxelles le 22 novembre. J'envisage de donner un avis négatif pour la demande d'autorisation. »

Il faut absolument soutenir la position prise par Stavros Dimas, qui, si elle est adoptée par la Commission européenne, sera le premier rejet d'OGM dans l'histoire de la Commission européenne et représentera un pas décisif pour une Europe sans OGM. Une mobilisation massive est nécessaire pour cette opportunité historique !

### **Cap sur les 100 000 signatures !**

Le plus grand nombre possible d'Européens doivent interpeller la Commission européenne pour que la santé publique et l'environnement priment sur les intérêts de quelques multinationales et que les maïs Bt11 et 1507 ne soient pas autorisés.

Signez et faites signer la pétition à destination de Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, et aux Commissaires Dimas, Kyprianou (consommateurs), Fischer-Boel (agriculture) et Barrot (transports). Plus de 75 000 européens l'ont déjà signée en quelques semaines, dont 10 000 en France... La pétition française s'adresse également à Jacques Barrot, Commissaire européen aux transports, car il votera également sur la proposition de Stavros Dimas et doit tenir compte de l'avis des citoyens français et de la nouvelle ligne politique française sur les OGM à l'issue du Grenelle de l'environnement.

**Signez la pétition et transmettez-la à votre réseau de connaissances ! Merci.**

<http://write-a-letter.greenpeace.org/332>

[Haut de page ↑](#)

### ◆. Un salaire décent dans l'industrie du sport

Dites à l'industrie du sport de payer un salaire décent aux travailleurs des usines de vêtements et chaussures de sport !

Dans le monde entier, les femmes et les hommes qui confectionnent les vêtements et chaussures pour les grandes marques de sport sont rémunérés si faiblement qu'ils et elles ne peuvent couvrir leurs besoins essentiels. Ils ne peuvent assumer leurs frais de loyers, d'alimentation et de santé, encore moins ceux de leur famille.

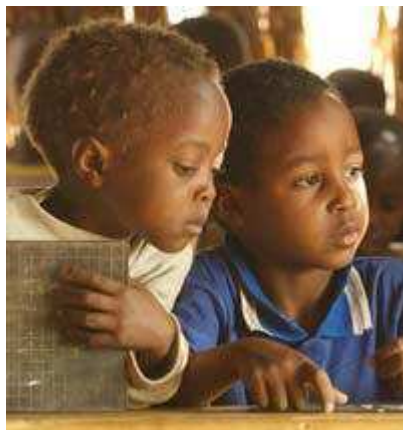
Pourquoi ces personnes devraient-elles alors générer des milliards de dollars de bénéfice et des millions de salaires des PDG d'Adidas, New Balance, Nike et Puma ? Pourquoi les marques de sport consacrent-elles des millions pour obtenir de sponsoriser les Jeux Olympiques alors que les travailleurs qui cousent leurs vêtements et collent leurs chaussures vivent dans la pauvreté ?

**Dites à l'industrie de payer un salaire décent :** [Pour en savoir plus, cliquer](#)

[Haut de page ↑](#)

### ◆. Les peuples ont faim

Voici le cri que lance aux quatre coins du Monde un de nos amis africains . *"S'il est relayé tant mieux, dit-il. Que des bonnes volontés se lèvent pour que les paysans, les petits artisans en Afrique puissent avoir de l'eau potable, au moins deux repas par jour, se loger, se vêtir comme des hommes et des femmes" :*



Les peuples ont faim de maïs, de manioc, de blé, d'huile, de lait... Dans les pays africains où plus de 50% des populations sont agriculteurs, il n'y a pas de politique agricole cohérente. Les animaux en Europe et aux Etats-Unis sont mieux soignés, mieux nourris, mieux logés que la majorité des paysans africains. Comment quelqu'un qui ne mange pas à sa faim peut produire pour nourrir ses frères. Comment quelqu'un qui n'est pas capable de se soigner d'un simple palu peut-il produire pour nourrir une population qui croît si vite. Comment quelqu'un qui n'a pas d'eau potable peut produire pour nourrir toute une population.

Comment des agriculteurs qui cultivent en 2008 comme le faisaient leurs arrières, arrières, arrières grands parents peuvent ils produire pour nourrir toute une population.

Il est temps que l'Afrique traite ses agriculteurs comme des hommes. Il n'est pas normal que les parents d'un ingénieur agronome cultivent encore comme au Moyen-âge. Il faudrait que les agents des Ministère de l'agriculture prennent en compte le niveau de vie des paysans et des agriculteurs.

L'Afrique ne se limite pas aux politiciens, aux militaires, aux fonctionnaires, aux commerçants SOS pour les agriculteurs et les paysans. Il faudrait les aider à produire pour eux-mêmes et pour nos pays.

Michel Koassi Messan de Abidjan en Côte d'Ivoire

[Haut de page ↑](#)

## ◆. Visite au centre de rétention de Metz. Un paradis sur terre



Après discussion en réunion de RESF-54, nous avons décidé de rendre visite, le 1er mars 2008, à quelques « retenus » du Centre de Rétention Administrative (CRA) de Metz, – caserne Devallières – .

But de la visite : associer des élus qui ne sont pas en campagne électorale, et des personnes issues de la société civile pour donner un coup de projecteur sur le centre de rétention de Metz. Les médias sont invités. Trois élus et trois membres du RESF et de la LDH se sont donc déplacés à Metz. Nous avons décidé de nous répartir en trois groupes de deux personnes (un élu - un non élu)

Le 1er mars 2008, grâce à l'aide de militants de RESF-57, rompus, eux, à ce genre d'action, nous nous sommes donc rendus au CRA de Metz, une caserne désaffectée dans un quartier de petites maisons coquettes. Nous nous approchons de la caserne, énorme, lugubre, entourée de hauts murs hérissés de pics métalliques. La grille rouillée grince. Nous entrons et nous dirigeons vers une petite guérite en préfabriqué. Le gendarme de service nous demande d'attendre à l'extérieur où deux autres personnes attendent déjà (la condition pour pénétrer dans un CRA est de donner le nom d'une personne « retenue »). En effet, les deux parloirs disponibles dans le CRA sont occupés. Peu de temps après, nous entrons, déposons nos pièces d'identité, recevons un badge « visiteur » parfaitement inutile puisque nous serons en permanence escortés par un gendarme.

Nous passons sous un porche et découvrons une immense cage, toute neuve. A l'intérieur, des bâtiments préfabriqués, tout neufs. Le sol de la cour de la caserne a été recouvert d'une épaisse couche de bitume sur laquelle ont été installées des grilles hautes de plusieurs mètres, bien solides, couronnées par trois rangées de barbelés. Impossible de s'évader : ni par le haut, ni en creusant un trou sous les grilles. Une véritable prison ! Impression renforcée encore par la présence de projecteurs dont nous apprendrons qu'ils sont allumés toute la nuit. La porte d'entrée de l'enclos est fermée à clé. Le gendarme nous introduit dans l'enclos. Des « retenus » qui sont là nous saluent. Après avoir déposé nos affaires (sacs, portables, briquets, etc) dans un casier dont on nous confie la clé, nous devons donner chacun nos nom et prénom qui sont soigneusement consignés dans un registre, puis un gendarme nous contrôle avec un détecteur de métaux. Nous devons reconnaître que les gendarmes sont corrects, et à ce que nous observons, les relations avec les retenus ne semblent pas tendues. Nous sommes cependant frappés par le nombre de gendarmes présents. La capacité maximum de ce CRA est de 30 personnes. Aujourd'hui les « retenus » sont une vingtaine, dont quatre femmes. Pas de famille (le couple avec bébé a été relâché). Et il y a bien une quinzaine de gendarmes. Donc sur 24 h il doit y avoir 45 gendarmes mobilisés pour garder 30 personnes. Quel déploiement de forces ! A quel prix : salaires, construction de l'enclos, prix des préfabriqués etc. !

Une histoire semblable à beaucoup d'autres ! :

Le gendarme nous conduit dans un des deux parloirs. Quelques instants plus tard, E..., la jeune fille à laquelle nous rendons visite, entre. Une toute jeune Africaine, fragile, sourire timide. Elle ne parle pas français. Nous parlons donc anglais avec elle. Son histoire : étudiante (3 ans d'économie, elle voudrait travailler dans une banque). En danger dans son pays pour opposition politique, elle est partie pour le Luxembourg où réside un cousin. Elle voulait demander un titre de séjour étudiant. Un jour un ami l'a emmenée en voiture pour rendre visite à un autre ami ; ils ont traversé la frontière. Contrôle routier. E..., sans papiers, est donc arrêtée et conduite au CRA. Elle ne peut apporter la preuve de son séjour au Luxembourg. Au centre de rétention, une personne de la CIMADE (seul organisme habilité à aider les « retenus » des CRA dans leurs démarches administratives) l'a aidée. E... a fait une demande d'asile à l'OFPRA ; son dossier a été traité en urgence et sa demande rejetée.

Nous poursuivons la conversation en lui demandant si elle est bien traitée. Cela dépend, dit-elle. Visiblement elle supporte mal que la plupart des gendarmes cognent à la porte de sa chambre au lieu de frapper. Elle nous raconte, choquée, comment elle a été escortée pour aller au Tribunal administratif de

Strasbourg : en voiture, menottée. A l'arrivée, lorsqu'elle a voulu se rendre aux toilettes, le gendarme lui a enlevé les menottes pour qu'elle entre dans une des toilettes et l'a attendue juste devant pour la remenotter en sortant comme une dangereuse criminelle ! A aucun moment la jeune fille ne se plaint, elle ne fait que répondre à nos questions. Elle nous dit qu'elle est bien nourrie. Nous n'avons pas pensé à lui demander si elle arrivait à dormir la nuit. Probablement mal, comme tous les « retenus » noués par l'angoisse. Nous tenons à expliquer à E... que nous avons honte de la manière dont la France traite les étrangers. La demi-heure réglementaire de visite se termine, nous embrassons E... Elle nous remercie de tout cœur d'être venus. Le gendarme, qui nous a attendus derrière la porte pendant tout ce temps, nous reprend en charge. E... se dirige vers sa chambre, nous nous faisons de loin un dernier au-revoir de la main. Nous avons le cœur serré. Nous ne la reverrons plus. Que deviendra-t-elle ? Le ministère de l'immigration s'en moque. Pas nous !

Nous reprenons nos affaires, nous sortons de l'enclos, les « retenus » que nous avons vus en entrant nous sourient, veulent nous offrir du chocolat, nous disent au-revoir. D'où viennent-ils ? D'un pays où ils ont été maltraités, emprisonnés, torturés ? Quelle est leur histoire ? Que deviendront-ils ? Seront-ils renvoyés dans leur pays ? Ils sont assez jeunes. Combien de temps leur reste-t-il à vivre avec la bénédiction de la France ? Nous nous dirigeons vers la sortie de la caserne, reprenons nos papiers, prenons congé du gendarme qui nous a escortés. Dehors, les coquettes petites maisons, en face de la caserne, la vie normale. Nous sommes tristes, mais aussi révoltés et cette visite nous a renforcés dans notre détermination à nous battre.

Ph. B. - V. R.

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article12232>

[Haut de page ↑](#)

#### ♦. Le monde selon Monsanto

**Suite** à l'édifiant reportage «Le monde selon Monsanto» **sur Arte** le 11 Mars 2008 à 21h, il faut maintenant soutenir une décision européenne :

Fin octobre, le Commissaire européen à l'Environnement, Stavros Dimas, s'est courageusement opposé aux grandes compagnies de l'agrobusiness en proposant l'interdiction de la culture de deux maïs OGM (le Bt11 et le 1507) développés par les firmes Syngenta et Pioneer/Dow.

Des scientifiques ont en effet démontré que la culture de ces OGM censés combattre des insectes nuisibles au maïs pouvait provoquer des conséquences graves, notamment sur des insectes non nuisibles du maïs, comme le papillon monarque ou sur des « organismes non ciblés » comme des oiseaux. Récemment, il a également été prouvé que les écosystèmes aquatiques pouvaient aussi être affectés.

Si la proposition de Dimas était adoptée, il s'agirait d'un véritable tournant. Très favorable aux OGM, la Commission a jusqu'à présent toujours donné son feu vert aux demandes d'autorisation d'OGM. Et les autres Commissaires européens, par peur de froisser les puissants intérêts pro-OGM, notamment américains, risquent de s'opposer à l'initiative courageuse de Stavros Dimas. Mais celui-ci vient de confirmer publiquement sa position. « Le risque est trop élevé pour l'environnement selon plusieurs études scientifiques récentes, a indiqué M. Dimas à Bruxelles le 22 novembre. J'envisage de donner un avis négatif pour la demande d'autorisation. ». Il faut absolument soutenir la position prise par Stavros Dimas, qui, si elle est adoptée par la Commission européenne, sera le premier rejet d'OGM dans l'histoire de la Commission européenne et représentera un pas décisif pour une Europe sans OGM. Une mobilisation massive est nécessaire pour cette opportunité historique

**Cap sur les 100 000 signatures !** Le plus grand nombre possible d'Européens doivent interpeller la Commission européenne pour que la santé publique et l'environnement priment sur les intérêts de quelques multinationales et que les maïs Bt11 et 1507 ne soient pas autorisés.

Signez et faites signer la pétition lancée par Greenpeace à destination de Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, et aux Commissaires Dimas, Kyprianou (consommateurs), Fischer-Boel

(agriculture) et Barrot (transports). Plus de 75 000 Européens l'ont déjà signée en quelques semaines, dont 10 000 en France...

La pétition française s'adresse également à Jacques Barrot, Commissaire européen aux transports, car il votera également sur la proposition de Stravros Dimas et doit tenir compte de l'avis des citoyens français et de la nouvelle ligne politique française sur les OGM à l'issue du Grenelle de l'environnement.

**Signez la pétition sur :** <http://write-a-letter.greenpeace.org/332>

[Haut de page ↑](#)

## ◆. Pour la levée immédiate du blocus de Gaza ! Où est la conscience mondiale ? [1]

*Nous avons désormais sur le site national de l'AFPS une pétition pour la levée immédiate du blocus de Gaza :*

<http://www.france-palestine.org/article8434.html>.

*Signez et faites signer le plus largement possible, faites passer l'information à toutes vos listes susceptibles de relayer la pétition. Mobilisons nous ensemble pour demander au gouvernement français d'agir.*

Depuis deux ans, après les élections démocratiques qui ont amené le Hamas aux affaires en Palestine, la bande de Gaza, territoire minuscule, misérable et surpeuplé où vivent - survivent - 1,5 millions de Palestiniens, subit un blocus criminel de la part d'Israël, avec la complicité de la France, de l'UE et des Etats-Unis

Décrétée « entité hostile » en septembre 2007 par les autorités israéliennes, une notion qui n'existe pas en droit international, la bande de Gaza subit depuis lors « une guerre sans limites et sans merci [2] ». Mais l'Etat israélien, puissance occupante, se moque bien du droit international, et la "communauté internationale" se contente de déclarations creuses sans jamais envisager la moindre sanction.

Au prétexte de tirs de roquettes artisanales sur le sud d'Israël, l'armée israélienne procède à des attaques extrêmement meurtrières contre la bande de Gaza où de très nombreux civils -- dont de nombreux enfants - - trouvent quotidiennement la mort (140 personnes ont ainsi été assassinées en une semaine début mars). Mais pas plus le blocus que les attaques meurtrières n'ont pu à venir à bout de l'esprit de résistance des Gazaouis.

La guerre israélienne contre le peuple palestinien, particulièrement meurtrière dans la bande de Gaza, doit cesser.

La France et l'UE doivent accepter les règles de la démocratie, avoir un dialogue avec tous les représentants du peuple palestinien y compris le Hamas.

L'Etat israélien qui refuse de se soumettre au droit international doit être condamné et sanctionné.

### **Aussi nous demandons instamment au gouvernement français :**

- d'agir pour mettre un terme au siège de Gaza et pour assurer la réouverture de tous les points de passage entre la bande de Gaza et l'extérieur et de rétablir la continuité territoriale avec la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est,
- qu'il sanctionne l'Etat israélien notamment par la suspension des accords passés dans les domaines scientifiques, technologiques, militaires et sécuritaires,
- qu'il fasse pression au sein de l'Union européenne pour obtenir la suspension de l'accord d'association Union européenne/ Israël jusqu'à ce que l'Etat israélien se conforme au droit international.

**Cette pétition sera adressée au président de la République et au ministre des Affaires étrangères.**

[1] Slogan sur une banderole lors d'une manifestation non-violente à Gaza, le 11 mars 2008.

[2] Ehud Barak, ministre de la Défense du gouvernement israélien, à propos de la bande de Gaza

Association France-Palestine Solidarité 21 ter Rue Voltaire 75011 Paris

Tél: 01.43.72.15.79 Fax: 01.43.72.07.25

[afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org)

[Haut de page ↑](#)

#### ◆. Un couple avec leur petite fille de 3 mois en centre de rétention à Metz 02.2008

M et Mme S. ont quitté la Tchétchénie en 2004. Ils ont demandé l'asile en Pologne où ils n'ont pas eu le droit de rester. Ils sont alors partis pour la Suisse où ils ont passé près de deux ans. Mme S a accouché en Suisse il y a trois mois. Quand le bébé a eu 1 mois, ils ont été renvoyés en Pologne d'où ils ont été obligés à nouveau de partir. Ils sont arrivés en France, au Centre de Rétention Administrative de Metz, le 15 février. Ils risquent d'être renvoyés en Pologne.

Cet homme et cette femme ont quitté un pays en guerre où ils étaient en danger. Ils ont maintenant un bébé.

Le ministère de l'immigration, qui s'apprête à les renvoyer tout en sachant parfaitement ce qui les attend, est une honte pour la France.

Pour en savoir plus ou signer en ligne : <http://www.educationsansfrontieres.org/?article11850>

**Information du 05.032008 :** *Le couple avec leur petite fille de 3 mois a été libéré du centre de rétention par le tribunal de Strasbourg. Ils ont obtenu une autorisation provisoire de séjour en attendant que l'OFPRA examine leur demande d'asile. Cette information a été envoyée aux 584 signataires de la pétition qui sont vivement remerciés en leur nom.*



*Dessins réalisés par des étrangers indésirables au camp de GURS Le camp de GURS (France) a été créé avant le début de la guerre, en 1939  
Les indésirables étaient alors espagnols*

[Haut de page ↑](#)

#### ◆. Nos enfants sont fichés, on ne s'en fiche pas !

**Les signataires de cette pétition nationale réclament la suppression immédiate de "Base élèves"**

Bientôt, **tous** les enfants en âge d'être scolarisés qui résident en France seront fichés dans le système Base élèves 1er degré. Elaboré en l'absence de tout débat démocratique sur sa finalité, son fonctionnement, ses possibilités de croisement avec d'autres fichiers (police, justice,...), il est en voie de généralisation sur tout le territoire, après une simple déclaration à la Cnil le 24 décembre 2004. Sa mise en place rencontre de fortes oppositions de la part de parents d'élèves – mais nombre d'entre eux ignorent jusqu'à son existence –, d'enseignants, d'associations et d'élus. Des conseils municipaux se sont prononcés contre ce fichage, des parents le refusent, des directeurs d'école sont opposés ou réticents (ils sont alors soumis à de fortes pressions de leur hiérarchie)... mais rien ne semble pouvoir arrêter une administration qui minimise les dangers du système.

Des informations sur les enfants et leurs familles qui, jusqu'à présent, ne sortaient pas de l'école, deviennent partiellement accessibles aux maires, et remontent jusqu'à l'échelon académique, et même au niveau national avec un identifiant. Ces données transitent via Internet. Personne n'a oublié le scandale de juin 2007 qui a mis en évidence l'absence de sécurisation – tout un chacun pouvant avoir accès aux données personnelles des enfants et de leurs familles.

La plupart des données individuelles nominatives seront conservées quinze ans. La finalité affichée du traitement est d'« apporter une aide à la gestion locale des élèves, assurer un suivi statistique des effectifs d'élèves et permettre un pilotage pédagogique et un suivi des parcours scolaires ». .....

[Pour lire la suite et signer, cliquer](#)

#### **Les trois premiers signataires :**

- MEIRIEU Philippe (*Professeur à l'Université de Lyon 2*),
- JACQUARD Albert (*Professeur d'Université à la retraite*),
- MONTAGNER Hubert (*Professeur des Universités en retraite et ancien directeur de recherche à l'INSERM dans les domaines de la psychophysiologie, du développement, du comportement et des rythmes de l'enfant*),

[Haut de page ↑](#)

#### **♦. Appel à soutien de Metz**

La situation se durcit au CRA (Centre de Rétention Administrative) de Metz

Un **APPEL** à vous pour vous dire que la rétention devient de plus en plus dure au CRA de Metz, car depuis quelques jours, les gendarmes ne préviennent plus les retenus avant de les expulser ; ainsi chaque jour (ou nuit), on est susceptible de partir dans les 5' sans avoir été averti auparavant par la liste comme il était coutume.

Cela crée donc un stress important pour tous, qui se demandent sans cesse quand sera leur tour. (voir pièce jointe). L'ambiance est détestable.

Parmi tant d'autres, une famille de Metz est touchée : Ladi TYLI, jeune père albanais, est toujours retenu; cela fera 15 jours mercredi. Le moral est largement en berne ; il voit les jours passer, a peur pour sa femme qui resterait seule avec deux petits s'il était expulsé. Il souhaite qu'on l'appelle , parler lui ferait du bien. Voici son n° de portable 06.03.85.59.49

Visite au CRA tous les jours de 10 à 11h30 et de 15 à 17h30.

Se munir d'une pièce d'identité

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article11283>

[Haut de page ↑](#)

#### **♦. Manifeste pour la Liberté des Semences de Vie**

La semence, essence même de la vie, est aujourd'hui menacée. La semence, la voix de nos ancêtres, est le fruit de 12 000 années, ou plus, de co-évolution entre l'Homme, la Terre et la Plante. La semence est aussi le fruit de 12 000 années, ou plus, de domestication réciproque: l'homme a domestiqué la plante tout autant que la plante a domestiqué l'homme. Ce processus coévolutif a engendré un patrimoine végétal et culturel, très diversifié, qui est le bien commun de toute l'humanité. Cet héritage court aujourd'hui le risque d'être confisqué par une infime minorité. L'aliénation de la semence par l'agro-industrie constitue un danger sans précédent pour l'indépendance alimentaire et pour la santé des peuples. Les vendeurs de pesticides bricolent dans leurs laboratoires ou dans leurs champs, brûlés par la chimie, des hybrides dégénérescents ou des chimères génétiquement modifiées, qu'ils osent appeler semences. Ces semences industrielles sont malades: elles ne peuvent vivre sans pesticides, sans engrais chimiques ou sans manipulations génétiques. Polluantes pour l'environnement, elles sont le point de départ de déficiences nutritionnelles, d'aliments-poisons, de cancers et autres maladies de dégénérescence chez l'homme et chez l'animal.

Afin d'obtenir le monopole de ce qui appartient à tous, les lobbies de la pétro-agro-chimie, aidés par l'Etat, veulent supprimer le droit inaliénable de chacun de ressemer sa récolte. L'agriculture toxique est une

invention récente des industriels de la guerre et de la chimie, soutenus par une caste de technocrates qui a réduit à néant les paysanneries traditionnelles. L'humanité s'est nourrie pendant 12 000 années, ou plus, de plantes saines et savoureuses issues de semences de vie, de semences de terroir, de semences croissant dans des écosystèmes naturels et vivants.

Comme les générations qui nous ont précédés, nous avons le devoir de transmettre à nos enfants, et aux enfants de nos enfants, la possibilité d'orienter et de choisir leur avenir.

L'Association Kokopelli oeuvre ainsi à la protection de la biodiversité alimentaire, à la promotion de pratiques agro-écologiques et au recouvrement par les jardiniers et par les paysans du droit à produire leurs propres semences.

L'Association Kokopelli est aujourd'hui menacée dans sa survie par les attaques du lobby semencier et de l'Etat. Au travers de Kokopelli, ces attaques visent à détruire le droit de protéger et de partager les semences. L'Association Kokopelli est, également, aujourd'hui menacée dans sa survie par des législations nationales ou internationales qui sont une invention récente des états et du lobby de la semence industrielle et de l'agro-chimie, et qui font du droit à la protection et au partage des semences, un délit. Nous exigeons pour tous les paysans, maraîchers, jardiniers, semenciers et associations oeuvrant à la protection de la biodiversité alimentaire:

- **la liberté de protéger les semences de vie, de terroir, de population.**
  - **la liberté de reproduire ces semences.**
  - **la liberté de refuser, pour ces semences, tout enregistrement, tout catalogue national, tout brevet, tout droit de propriété intellectuelle.**
  - **la liberté de donner, d'échanger et de commercialiser ces semences.**
  - **la liberté de créer de nouvelles variétés de semences adaptées à un terroir, adaptées à une vie culturelle, adaptées à des pratiques agro-écologiques.**
  - **la liberté de refuser les chimères génétiques, source de contamination.**
  - **la liberté de partager et d'échanger, en toute coopération et réciprocité, les savoirs et les savoir-faire issus de millénaires d'agriculture traditionnelle.**
  - **la liberté d'utiliser, de commercialiser, de conseiller et d'enseigner toute technique et pratique agro-écologique (purin d'ortie, extraits fermentés, etc) respectueuse de l'Homme et des écosystèmes.**
- Nous exigeons, tout simplement, le droit inconditionnel de transmettre la biodiversité et la fertilité aux générations futures.**

Raoul Jacquin et Dominique Guillet

Pour signer la pétition : <http://www.univers-nature.com/signez/?code=cat>

Pour en savoir plus : <http://www.kokopelli.asso.fr/>

[Haut de page ↑](#)

## ◆. Sauvegardons la laïcité de la République

Les organisations et personnalités signataires rappellent solennellement que, selon l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le Président de la République. Or, les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République.

La mise en cause de ce principe constitutionnel indispensable à la paix civile est inacceptable. Depuis 1905, grâce à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, la République assure à chaque citoyen la liberté de conscience, garantit sa liberté de croire ou de ne pas croire et de pratiquer le culte de son choix, de n'en pratiquer aucun ou de pouvoir en changer. Elle permet ainsi de vivre ensemble, dans le respect de chacun, quelles que soient ses origines, ses choix philosophiques ou ses convictions religieuses.

Dans notre République et notre société multiculturelle, la diversité doit être richesse et non source de conflit. Pour cela, la laïcité, assurant l'égalité en droit des citoyens dans le respect des lois de la République, permet à la fois l'expression du pluralisme des convictions et la recherche de valeurs communes pour construire une communauté de destin.

Dans un monde aujourd'hui global et de plus en plus complexe, où se multiplient les voies d'accès à l'information et aux connaissances, et où explose la médiatisation des événements et de la pluralité des représentations du monde, seule la laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture et le discernement de chacun pour un libre choix de vie, par une démarche rationnelle et critique faisant toute leur place au doute, à l'imagination et à la créativité.

Le texte ci-dessus a été élaboré par de nombreuses organisations laïques après le discours de Nicolas Sarkozy au Latran. Vous pouvez, si vous le souhaitez, le signer individuellement à l'adresse suivante: [www.appel-laique.org](http://www.appel-laique.org)

[Haut de page ↑](#)

### ♦. Non au tri des réfugiés en fonction de leur appartenance religieuse

Réseau Education Sans Frontières (RESF) apprend avec stupeur la réflexion engagée par un comité interministériel sur l'accueil éventuel de réfugiés irakiens chrétiens.

Si la France s'enorgueillirait d'accorder l'asile à des réfugiés irakiens quelle que soit leur appartenance religieuse, ethnique, communautaire, leurs convictions philosophiques, politiques, etc., RESF s'élève contre une politique une nouvelle fois discriminatoire qui aboutit à faire le tri entre des réfugiés en fonction de leur religion, et s'inquiète d'une dérive consistant à ne considérer comme acceptables sur son territoire que des personnes dont la religion serait conforme à la vision gouvernementale de ce que devrait être la société française.

RESF rappelle qu'une telle sélection est non seulement contraire aux conventions internationales sur les droits de l'homme, mais plus encore à l'article 21 de la Charte européenne des droits fondamentaux, qui vient d'être ratifiée par les 27 états membres de l'Union européenne, et qui interdit toute discrimination fondée sur la religion. Cette approche restrictive est également contraire à l'article 3 de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés qui stipule que « les Etats contractants appliqueront les dispositions de cette Convention aux réfugiés sans discrimination quant à la race, la religion ou le pays d'origine ».

Plus fondamentalement, une telle sélection sur des critères religieux prend le contrepied de la laïcité et transgresse tous les principes d'égalité, de fraternité, de liberté de conscience qui sont les fondements mêmes de l'éducation qu'en tant qu'enseignants ou que parents nous nous attachons à donner aux jeunes générations.

De plus, RESF s'étonne que, dans un état laïque, où la séparation de l'Eglise et de l'Etat remonte à plus d'un siècle, un gouvernement réfléchisse à accorder le droit d'asile sur des critères exclusivement religieux.

Pour en savoir plus <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Contact : Nathalie Fessol 06 86 38

04

[Haut de page ↑](#)